

Nantes, le 26 mai 2020

Le président du Centre de gestion de Loire-Atlantique
à
Mesdames et messieurs les maires et président(e)s
des collectivités et établissements publics de la fonction
publique territoriale de Loire-Atlantique
A l'attention du service des Ressources Humaines

Dossier suivi par : Nathalie ANGOMARD
Tél : 02 40 20 63 84
bilansocial@cdg44.fr

Objet : Lancement de la campagne 2019 du bilan social

Le Rapport d'Etat sur la Collectivité (REC), communément appelé bilan social, constitue l'outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi public territorial. Il permet d'apprécier la situation de votre collectivité ou de votre établissement public à la lumière des données sociales regroupées sous plusieurs items tels que les effectifs, la formation, l'absentéisme, le temps de travail, les conditions de travail, la rémunération et les droits sociaux.

Au-delà de l'obligation légale (Décret 97-443 du 25 avril 1997 modifié) et de son examen en comité technique départemental, la réalisation de votre bilan social est aussi l'occasion pour vous de disposer d'informations précises actualisées pouvant faciliter la mise en place de différentes actions en matière de gestion des ressources humaines. Au vu du contexte sanitaire actuel, la date du CT propre ou départemental (pour les collectivités de moins de 50 agents) qui était arrêtée au 30 juin est reportée au 30 septembre 2020.

La campagne du bilan social 2019 portant sur des données au 31/12/2019 a débuté le 20 avril 2020.

Toujours soucieux de vous simplifier sa réalisation, le Centre de gestion de Loire-Atlantique met à votre disposition une application web de saisie. Vous pourrez accéder à la saisie en ligne de votre bilan social sur le site du CDG44, www.cdg44.fr / Je gère les Ressources de ma collectivité / Enquête et bilan social.

Un nom utilisateur et un mot de passe vous seront demandés. Le nom utilisateur correspond au numéro de SIRET de votre collectivité et le mot de passe est le même que celui que vous avez saisi lors de la dernière campagne bilan social.

Si vous êtes nouveau gestionnaire RH ou si vous avez oublié votre mot de passe, je vous invite à envoyer un mail au service emploi : bilansocial@cdg44.fr afin qu'un nouveau mot de passe provisoire vous soit communiqué.

Pour faciliter le remplissage de votre bilan social, nous vous invitons dans un premier temps, à prendre connaissance de la notice d'utilisation que vous trouverez sur l'espace « Enquête et bilan social sur le site du CDG. Tout comme pour les campagnes 2017 et 2018, deux modes de remplissage sont possibles : une **saisie « agent par agent »** ou « **consolidée** ». Vous pourrez de nouveau intégrer votre N4DS afin de pré remplir une partie conséquente de votre bilan social. Pour les collectivités ayant souscrit l'assurance groupe SOFAXIS, une nouveauté est intégrée afin de récupérer les données relatives aux absences (hors maladie ordinaire). Si vous êtes concernés, veuillez prendre connaissance de la procédure dans la notice d'utilisation.

Une fois l'ensemble des données renseigné, le fichier consolidé vous permettra d'éditer un rapport synthétique automatisé de 4 pages reprenant l'essentiel des informations et indicateurs. En complément de ce bilan social personnalisé, vous pourrez également disposer, si vous le souhaitez, de synthèses de 4/5 pages concernant d'autres thématiques comme le Rapport de Situation comparée ou sur les risques psycho-sociaux. Pour cela, vous serez invités à en faire la demande au service Valorisation de l'emploi public.

Le service valorisation de l'emploi public est à votre disposition au 02 40 20 63 84 ou par mail bilansocial@cdg44.fr afin de vous apporter, si nécessaire, une assistance personnalisée ou répondre à vos interrogations.